

*Plaidoyer pour un soutien  
équitable et immédiat  
des arts et des lettres  
au Québec*

*Mouvement pour les arts et les lettres*

*19 janvier 2000*

# *La danse*



# *Déclaration du Mouvement pour des arts et des lettres (M.A.L.)*

**PARCE QUE...** une société s'inscrit aussi dans l'Histoire par ses arts visuels, ses métiers d'art, sa littérature, ses arts de la scène, ses arts multidisciplinaires, ses arts médiatiques et son architecture, et par sa capacité de se représenter à travers des œuvres fortes et originales qui lui confèrent son caractère unique et indélébile;

**PARCE QUE...** des Québécoises et des Québécois créatifs et audacieux ont su créer et faire connaître une culture originale, forte et distinctive qui est au cœur de leur identité et qui, par son rayonnement, suscite aujourd'hui l'admiration dans le monde entier; ainsi, que serait le Québec d'aujourd'hui sans Pierrette Alarie, Paul-Émile Borduas, Jean Cartier, Marie Chouinard, Madeleine Dansereau, René Derouin, Jean-Marie Gauvreau, Gratien Gélinas, Betty Goodwin, François Houdé, Gilbert Langevin, Louise Lecavalier, Robert Lepage, Gaston Miron, Denise Pelletier, Wilfrid Pelletier, Jean-Pierre Perreault, Jean-Paul Riopelle, Louis Robitaille, Gabrielle Roy, Léopold Simoneau, Michel Tremblay, Claude Vivier, et tant d'autres;

**PARCE QUE...** la pression exercée par la libéralisation des échanges, l'omniprésence de la culture américaine dans nos salles de cinéma, à la télévision et à la radio, et le peu de place accordé aux arts et aux lettres à l'école nous éloignent chaque jour davantage de notre richesse culturelle et limitent notre liberté de choix;

**PARCE QUE...** les Québécoises et les Québécois sont des citoyens à part entière qui ont le droit d'avoir accès aux arts et aux lettres; ils sont bien plus que de simples consommateurs ou producteurs de biens et de services;

**PARCE QUE...** la recherche de l'équilibre budgétaire par les gouvernements a conféré un caractère chronique au sous-financement du milieu des arts et des lettres, par ailleurs confronté à une augmentation importante des coûts de production;

**PARCE QUE...** la situation précaire de milliers d'artistes, d'artisans, d'écrivains, de créateurs, de travailleurs culturels et d'organismes artistiques est devenue intolérable.

## **NOUS EXIGEONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC UNE INTERVENTION IMMÉDIATE ET ÉNERGIQUE EN FAVEUR DES ARTS ET DES LETTRES :**

**QU'IL RÉAFFIRME** l'apport essentiel des arts et des lettres au développement de la société québécoise;

**QU'IL RECONNAISSE** que les artistes et tous les travailleurs culturels ont droit à des conditions de travail et à des revenus décents;

**QU'IL RECONNAISSE** que la création artistique est aussi importante pour notre société que la recherche et le développement en matière technologique, médicale ou universitaire, et que les artistes doivent avoir accès à des ressources financières comparables;

**QU'IL RÉAFFIRME** le rôle unique et fondamental du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) par l'apport de moyens financiers adéquats pour que celui-ci réalise pleinement le mandat qui lui a été confié par l'Assemblée nationale.

Le Mouvement pour des arts et des lettres (M.A.L.)  
a été créé par le Conseil des métiers d'art du Québec (CMA), le Conseil québécois de la musique (CQM),  
le Conseil québécois du théâtre (CQT), les Conseils régionaux de la culture du Québec (CRCQ),  
le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV), le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ),  
le Regroupement québécois de la danse et l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ).

# *Le théâtre*



# *Les artistes sont des travailleurs à part entière*

Pour leur travail essentiel, et avec un niveau de scolarité très élevé, les artistes ont un revenu souvent inférieur au seuil de la pauvreté. En 1996, toutes sources de revenus confondus, le revenu moyen<sup>1</sup> d'un artisan des métiers d'art était de 15 698 \$, celui d'un artiste des arts visuels et médiatiques, de 18 316 \$, celui d'un musicien, de 16 956 \$, et celui d'un danseur, de 12 816 \$. Cette moyenne est d'autant plus inquiétante qu'elle inclut les revenus de ceux qui jouissent d'une notoriété nationale et internationale suffisante pour leur assurer l'autonomie financière essentielle à la recherche et à la création. Ainsi, une grande majorité d'artistes ne peut tout simplement pas vivre de sa profession : seul un petit nombre y parvient, et souvent, en cumulant plusieurs emplois précaires.

Faut-il rappeler que près de 75 % d'entre eux sont des travailleurs autonomes qui n'ont ni accès au régime d'assurance-emploi, ni à aucune forme d'avantages sociaux ? C'est dans ces conditions que les artistes participent au développement culturel du Québec.

Malgré leur pauvreté et l'absence de filet social, ils offrent annuellement plus de 10 000<sup>2</sup> représentations, expositions, publications et manifestations culturelles de toutes sortes : un véritable tour de force. Afin de maintenir le niveau d'excellence exigé des publics québécois et étranger, les artistes doivent faire preuve d'une créativité sans cesse renouvelée et consacrer, sans compensation financière, de plus en plus de temps à leurs activités professionnelles.

Sans un soutien adéquat de l'État, plusieurs travaillent presque sans rémunération. En effet, en 1998-1999, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) n'a pu octroyer que 803 bourses<sup>3</sup> à des artistes professionnels. Ainsi, malgré la reconnaissance par le gouvernement du Québec de sa responsabilité en matière de soutien aux artistes, le CALQ n'a jamais pu subventionner plus de 30 % des demandes qui lui ont été présentées. C'est inacceptable.

De surcroît, la même année, l'enveloppe budgétaire que le CALQ a pu consacrer aux artistes et aux écrivains en début de carrière n'était que d'un million de dollars. Un million de dollars pour 3 500 jeunes diplômés des arts de la scène et des arts visuels et médiatiques, cela représente à peine 285 \$ par personne !

Il est impératif de répondre aux besoins minimaux des artistes qui assurent la pérennité de notre culture. C'est pourquoi, nous, du Mouvement pour les arts et les lettres, réclamons du gouvernement du Québec les interventions suivantes :

- une hausse substantielle et immédiate du nombre et de la valeur des bourses accordées aux artistes pour la création ;
- un meilleur soutien à la relève.

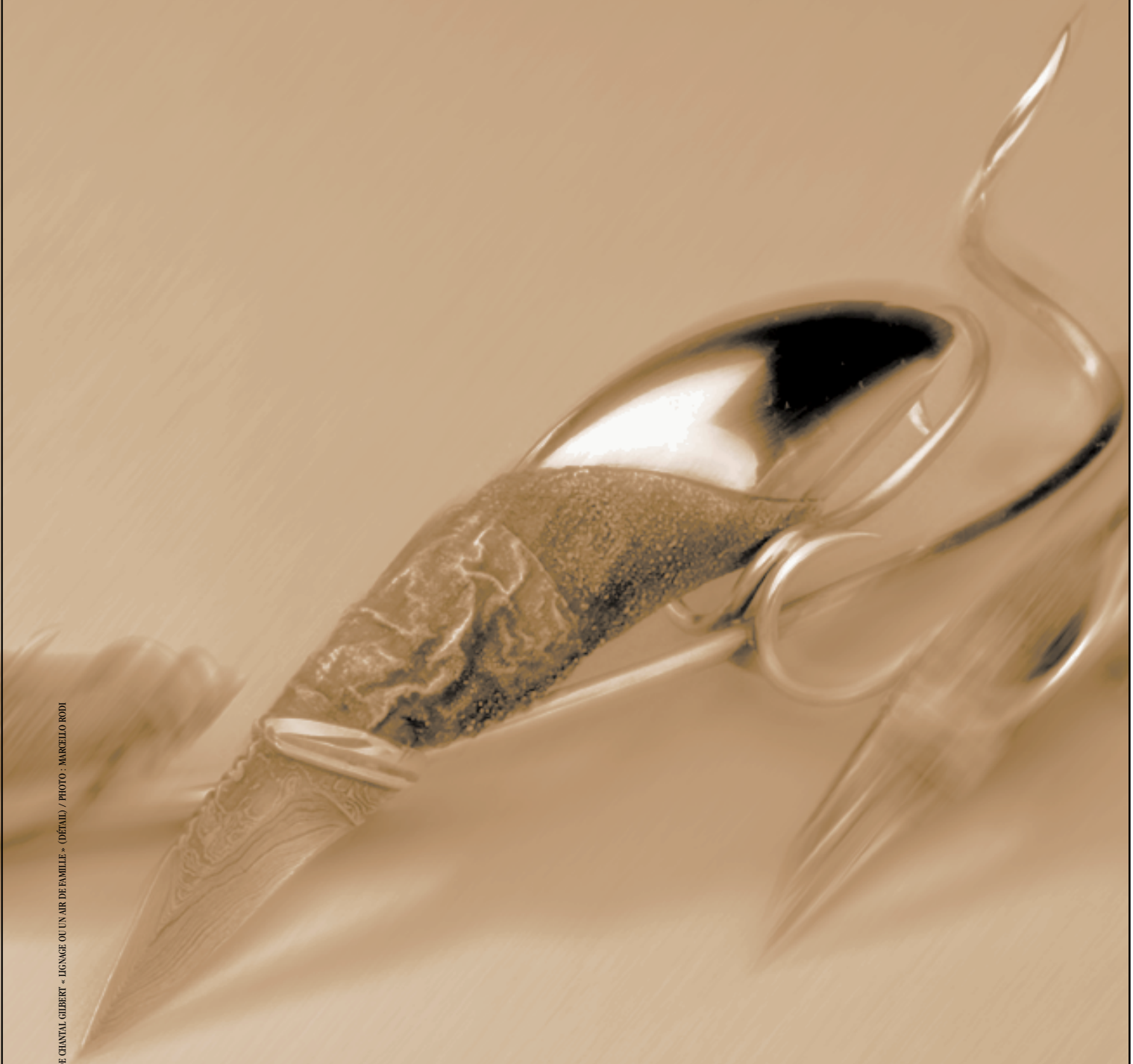
---

<sup>1</sup> Conseil des arts et des lettres du Québec, *Pour assurer la vitalité et l'essor des arts et des lettres, mémoire déposé à la Commission de la culture*, octobre 1999.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Conseil des arts et des lettres du Québec, *Rapport annuel 1998-1999*.

# *Les métiers d'art*



# *L'État doit soutenir adéquatement les organismes du secteur des arts et des lettres*

Chaque année, les activités économiques reliées à la culture engagent des dépenses d'exploitation de 3,8 milliards de dollars<sup>4</sup>. Cette contribution au produit intérieur brut est équivalente à celles de l'agriculture, des forêts, des mines et des pêches réunies. Les activités culturelles représentent donc une part importante de notre richesse collective, à laquelle collaborent près de 38 000 professionnels du milieu de la culture, dont 15 000 rattachés plus spécifiquement au secteur des arts et des lettres<sup>5</sup>.

Le gouvernement a toujours su trouver des stimulants économiques efficaces quand il s'agissait de domaines réputés stratégiques ou prioritaires. Nous voudrions qu'il reconnaisse enfin la priorité stratégique du secteur des arts et des lettres, sa capacité d'être multiplicateur d'emplois et sa rentabilité sociale, comme il le fait déjà avec les industries pétrolières et minières, pour prendre un seul exemple, où les investissements engagés sont déductibles jusqu'à 166 %.

Au cours des dernières années, l'État a contribué à la mise en place d'une structure industrielle performante, notamment dans les secteurs du cinéma et de la télévision. Ainsi, au cours des cinq dernières années, le budget de la SODEC, principal artisan du financement dans le secteur du cinéma et de la production audiovisuelle, est passé de 26 à 38 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 46 %. Les crédits d'impôt accordés pour ces catégories de production ont grimpé de 40 à 92 millions de dollars, soit une hausse de 130 %<sup>6</sup>. Les impacts de ce financement accru sont éloquentes : en 1998-1999 seulement, ce soutien de l'État a permis la réalisation de 246 productions<sup>7</sup>!

Les artistes et les travailleurs culturels du secteur des arts et des lettres se réjouissent de ce succès, d'autant plus qu'il constitue, en quelque sorte, la démonstration des résultats tangibles engendrés par un financement plus adéquat. Un tel investissement de l'État dans le secteur des arts et des lettres s'avère d'autant plus urgent que depuis cinq ans, malgré l'augmentation des coûts de production et un besoin grandissant en ressources humaines spécialisées, le soutien aux arts et aux lettres a non seulement stagné, mais aussi diminué faute d'indexation. En effet, de 1994 à 1998, le budget du Conseil des arts et des lettres du Québec n'a pratiquement pas bougé, passant de 43 à 46 millions de dollars, ce qui représente une hausse inférieure à celle du coût de la vie.

Constitué d'organismes sans but lucratif et de travailleurs autonomes, le secteur des arts et des lettres n'a pu compter sur un soutien gouvernemental adapté aux besoins d'entreprises privées traditionnelles. Il en résulte aujourd'hui une situation dramatique pour les organismes œuvrant dans le domaine des arts et des lettres, dont les artistes et travailleurs alimentent pourtant en création et en talents l'ensemble des industries culturelles.

Malgré les graves problèmes engendrés par le sous-financement, les organismes ont fait preuve d'une étonnante ténacité pour accroître leur part de marché et diffuser plus largement leurs productions. Les efforts pour augmenter les revenus autonomes n'ont pas suffi à compléter le financement de leurs activités. Ils ont dû, en plus, limiter les sommes consacrées aux cachets et aux droits d'auteur, réduire les salaires, compresser les dépenses et solliciter une implication toujours plus grande du personnel et des artistes. L'ensemble de ces mesures n'a pas été sans conséquences. La vigueur et la ténacité des administrateurs, de même que des artistes, des écrivains et des artisans, ont permis, malgré tout, le développement et le rayonnement de la culture d'ici, tant sur le territoire québécois qu'à l'étranger.

Aujourd'hui, après des années de compressions, les artistes et les travailleurs attachés aux organismes du milieu des arts et des lettres sont épuisés : épuisés de payer de leur personne pour maintenir la qualité des productions tout en répondant aux impératifs budgétaires ; épuisés de travailler sans relâche pour un revenu insuffisant ; épuisés de renoncer à leurs cachets et à leurs droits d'auteur plutôt que de compromettre l'accès des œuvres au public ; épuisés de chercher perpétuellement des solutions pour éviter le déficit de leurs organismes.

Nous, du Mouvement pour les arts et les lettres, réclamons la consolidation des organismes artistiques qui, au cours des dernières années, ont porté à bout de bras, et au prix de l'épuisement des artistes et des travailleurs, les productions artistiques dans toutes les régions du Québec et à l'étranger. Pour ce faire, nous exigeons du gouvernement :

- l'attribution au CALQ d'une enveloppe budgétaire suffisante pour un véritable soutien financier à la création et à la production.

<sup>4</sup> Ministère de la Culture et des Communications, *Impact économique du secteur de la culture et des communications*, 1996.

<sup>5</sup> Conseil des arts et des lettres du Québec, *Pour assurer la vitalité et l'essor des arts et des lettres, mémoire déposé à la Commission de la culture*, octobre 1999.

<sup>6</sup> Conseils de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, *Mémoire déposé à la Commission de la culture*, décembre 1999.

<sup>7</sup> Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), *Rapport annuel 1998-1999*.

# *La musique*



# *Le sous-financement menace le rayonnement de notre culture, tant au Québec qu'à l'étranger*

L'accessibilité aux arts et aux lettres, la sensibilisation des jeunes, le développement de nouveaux marchés par les organismes culturels, et une large diffusion des œuvres sont des conditions essentielles au rayonnement et au renouvellement de la culture. Malheureusement, au Québec, ces conditions se heurtent à plusieurs écueils. Il n'y a pas de tradition de fréquentation des arts dans certains secteurs; on ne valorise pas suffisamment les arts à l'école; le développement de nouveaux publics et la diffusion des œuvres exigent souvent des ressources humaines et financières qui dépassent largement celles dont disposent les organismes culturels.

Faute de ressources humaines et financières suffisantes, ces organismes ne peuvent promouvoir convenablement leurs productions, sensibiliser les pouvoirs locaux, et embaucher le personnel spécialisé dont ils ont besoin pour assurer le développement des publics et accroître la diffusion.

Quant aux tournées et à la circulation des événements et des œuvres, les coûts associés aux déplacements empêchent plusieurs groupes d'artistes de se faire connaître à l'extérieur des grands centres, ce qui limite d'autant l'accessibilité des manifestations artistiques en région, ou les économies d'échelle obtenues par la fréquence des événements. De même, et pour les mêmes raisons, les productions artistiques régionales ont très difficilement accès au marché métropolitain. Cette réalité entraîne un exode des comédiens, danseurs, et autres artistes et artisans des régions vers les grandes villes. Pourtant, tous ceux et celles qui créent, produisent, et diffusent les arts et les lettres partout sur le territoire du Québec doivent avoir les mêmes chances d'affirmer leur créativité.

Dans certaines disciplines comme la danse et le théâtre jeune public, le développement du marché international est parfois une question de survie, puisque les revenus provenant de l'étranger sont cinq fois plus élevés qu'ils ne le sont au Québec<sup>8</sup>. Dans d'autres disciplines, comme la musique de concert, le public est vieillissant et il faut de toute urgence développer de nouveaux publics. Pour les écrivains, et les artistes en arts visuels et médiatiques, la perception des droits d'auteur, particulièrement ceux liés aux nouveaux moyens de diffusion tels l'Internet, est un problème criant. Enfin, dans le secteur des métiers d'art, il est plus facile de présenter les œuvres de création contemporaine à l'extérieur compte tenu de l'absence de réseaux de diffusion au Québec.

Le ministère de l'Éducation, partenaire tout désigné pour transmettre aux jeunes le goût des arts et des lettres, n'assume pas pleinement son rôle. On estime par ailleurs que le récent boycott des activités culturelles s'est traduit par des pertes financières de plus de 3 millions de dollars pour les artistes et les organismes artistiques.

Ces constats ne sont pas nouveaux, mais il devient urgent de remédier à la situation afin d'assurer le renouvellement des publics, de rendre la culture plus accessible sur tout le territoire du Québec, et d'assurer par le fait même la survie des organismes artistiques. Pour pallier à ces difficultés, nous, du Mouvement pour les arts et les lettres, réclamons :

- que le budget du CALQ comporte une augmentation des crédits alloués au développement des publics et à la diffusion des arts et des lettres sur l'ensemble du territoire québécois et à l'étranger.

<sup>8</sup> Regroupement québécois de la danse, *Un patrimoine culturel en péril*, mémoire présenté à la Commission de la culture du Québec, 1999. / Conseil québécois du théâtre, *Le théâtre, une passion à partager : diagnostic actif des pratiques de mise en marché du théâtre, juin 1998.*

*Les arts visuels  
et médiatiques*



# *Évitons que par l'asphyxie des arts et des lettres, le gouvernement soit le fossoyeur des arts et des lettres du Québec de demain*

À l'occasion du Sommet sur l'économie et l'emploi de l'automne 1996, tous les organismes et les individus ont été appelés à faire leur part afin de ne pas livrer aux générations futures une société endettée. Pendant que l'État se consacrait à l'atteinte de l'équilibre budgétaire, les organisations de tous les secteurs ont maintenu leurs activités respectives dans des conditions de plus en plus difficiles : nous, artistes et travailleurs culturels, en savons quelque chose !

Maintenant que l'État déclare cet objectif atteint, nous, du secteur des arts et des lettres, affirmons qu'un déficit culturel ne saurait constituer le prix des surplus budgétaires de demain. Nous rappelons au gouvernement qu'à l'instar des missions économique et sociale, la mission culturelle se classe au rang des priorités de l'État. Tel est le fondement de la politique culturelle du Québec adoptée en 1992 : *La culture est un bien essentiel et la dimension culturelle est nécessaire à la vie en société, au même titre que les dimensions sociale et économique.*<sup>9</sup>

Dix ans plus tard, dans un contexte de mondialisation de l'économie et du savoir, les principes fondamentaux qui ont été à l'origine de cette politique sont plus pertinents que jamais. Si cette mondialisation ouvre des perspectives intéressantes pour les créateurs québécois qui souhaitent diffuser leurs œuvres à l'étranger, elle comporte aussi un risque bien réel d'uniformisation de la culture. À l'heure actuelle, la diversité culturelle est en jeu à l'échelle de la planète, et les cultures nationales, incluant la culture québécoise, risquent la disparition à plus ou moins long terme si elles ne peuvent être assurées d'un financement public adéquat. Nous, artistes et travailleurs culturels, craignons très sérieusement pour l'avenir de notre culture. Nous craignons que l'épuisement de nos créateurs et le manque de perspective d'une vie décente pour les artistes et les travailleurs culturels minent ce que nous avons mis des générations à élaborer : une vie artistique et culturelle riche et dynamique où les artistes de tous les âges peuvent espérer s'épanouir.

C'est pourquoi nous nous sommes regroupés au sein du Mouvement pour les arts et les lettres pour proclamer l'urgence, l'absolue nécessité et le caractère incontournable d'un financement adéquat de la création, de la production et de la diffusion.

Tout comme les autorités publiques le clament sur toutes les tribunes, nous croyons fermement que sans crédits accordés à la recherche et au développement, aucune industrie ne peut assurer sa pérennité. Or, la création artistique est à la culture ce que la recherche et le développement sont au secteur industriel.

Nous exhortons donc le gouvernement à investir maintenant pour soutenir les artistes, les artisans, les écrivains, les travailleurs culturels et tous les organismes qui œuvrent en création, en production, et en diffusion dans toutes les régions du Québec, au Canada et à l'étranger.

---

<sup>9</sup> Ministère des Affaires culturelles, *La politique culturelle du Québec, notre culture, notre avenir*, 1992.



La Boîte de Comm.  
STRATÉGIE ET PRODUCTION